



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
 DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT
 X^e CANTON DE MONTPELLIER

Nombre de conseillers
 En exercice : 29
 Présents : 24
 Votants : 27
 Date de la convocation : 22 septembre 2005



N° 73

L'an deux mille cinq et le vingt huit du mois de septembre, le Conseil Municipal de la Commune de Juvignac s'est réuni en session ordinaire sous la Présidence du Maire.

PRÉSENTS : Mme SANTONJA, M. COMBE, Mme LABORDE, M. ELLUL, Mme ROMERO, M.M. CONTE, OUSSET, ALLOUCHE, Mmes GARCIA, DE HULLESSEN, M. SAUVAN, Mme CARRETIER, M. BOUISSEREN, Mme PETIT, M.M. LE NGUYEN, MUNOZ, Mmes RAMON BOTONNET, BOUQUET, M. MORENO, Mme HARO, M.M. FEVRIER, BOUSQUEL, Mmes PETARD, AZEMAR.

PROCURATIONS : M. ROUANET en faveur de M. BOUISSEREN
 Mme FONS VINCENT en faveur de Mme GARCIA
 Mme POZOULET en faveur de Mme ROMERO

ABSENTS : M.M. CHARRIERE, ALBARIT.

Commune de JUVIGNAC -Budget Principal

AFFECTATION DES RESULTATS 2004

Rapporteur : Monsieur OUSSET

Il est rappelé au Conseil Municipal que :

- Le compte administratif 2004, met en évidence un excédent d'exploitation au 31 décembre 2004 de 855 553,46 €

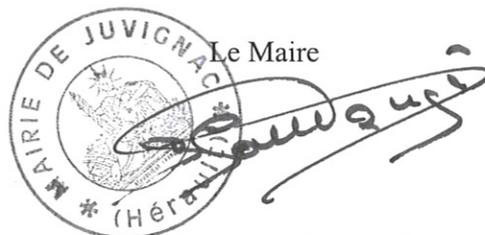
Il est proposé au Conseil Municipal

- D'affecter une partie de l'excédent en réserve supplémentaire à la section d'investissement, pour un montant de 464 328.67 €
- D'affecter le solde soit 391 224.79 € à l'excédent reporté 2005

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, adopte la proposition de Monsieur OUSSET à l'unanimité des suffrages exprimés (cinq abstentions).

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an sus dits.

Acte rendu exécutoire
 après dépôt en préfecture
 le 4 OCT. 2005
 et publication
 le 4 OCT. 2005



Le Maire